



COMMUNIQUÉ DE LA 60^e SESSION NATIONALE DU CFMT



MINISTÈRE
DES ARMÉES

La 60^e session ordinaire du CFMT s'est tenue à Rungis (94), du 26 au 29 novembre 2018.

Communication de l'avis du Conseil

En séance plénière, après avoir observé une minute de silence en l'honneur des militaires de l'armée de Terre morts en service depuis la session de juin 2018, le Conseil a rendu compte de ses travaux au chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT), représentant la ministre des armées.

Alors que la mise en œuvre du **plan ministériel d'accompagnement des familles et d'amélioration des conditions de vie des militaires** est quasi-effective, les premières mesures visibles ont été bien perçues. Le Conseil a identifié des points de vigilance et des évolutions possibles, et demandé une réponse à **certaines propositions** qu'il porte depuis la conception du plan. Il a relevé la nécessité **d'une meilleure information** pour assurer l'adhésion des militaires et des familles. **Une forme de décentralisation**, donnant plus de moyens au niveau local dont le rôle est essentiel, lui paraît désormais souhaitable.

Si la **mixité n'est pas ressentie comme un problème** dans l'armée de Terre, le Conseil identifie trois axes d'effort possibles. Des mesures innovantes pourraient apporter **plus de souplesse dans les parcours professionnels** et faciliter l'exercice de la parentalité. La mixité au quotidien nécessite un double **effort d'éducation et d'intransigeance**. **L'implication du commandement**, appuyé sur les référents mixité, reste primordiale. Par ailleurs, le Conseil rejette toute **discrimination** qui ne serait fondée sur la compétence et l'efficacité.

Le Conseil a rappelé son **attention portée aux blessés**, particulièrement suite aux missions sur le territoire national. Désireux de **prolonger les travaux conduits** lors de la 59^e session, il a demandé à être associé aux études en cours à ce sujet.

Il a ensuite fait part de ses **préoccupations**. La fidélisation et la préservation des compétences requièrent **une politique globale permettant de concilier vie professionnelle et aspirations personnelles**. L'inadéquation du **soutien** aux besoins quotidiens, spécialement pour l'habillement, creuse le fossé entre souteneurs et soutenus. Les déconvenues successives en matière de **pouvoir d'achat** causent un sentiment de défiance, et la mise en œuvre du prélèvement à la source suscite l'inquiétude. Les retards de **liquidation des pensions** ne sont pas acceptables.

Le parc de logements ne correspond plus aux attentes et la piètre qualité de l'hébergement nuit directement à la fidélisation. Cela est d'autant plus choquant que le **budget ministériel dédié à l'infrastructure** n'est pas consommé. L'accès à **l'information sur la reconversion** est difficile et le Conseil a demandé à pouvoir étudier ce thème. Enfin, une **communication sur la réforme des retraites** apparaît nécessaire pour limiter les départs prématurés.

Le Conseil a aussi fait part de ses **motifs de satisfaction** dans les domaines statutaire et indemnitaire, du renouvellement du matériel ou encore de la condition du personnel. Se félicitant du développement de la **chaîne de la concertation**, du niveau local à celui du CEMAT, il a souligné l'excellence et l'importance des travaux conduits lors des journées zonales Terre (JZT). Il a rappelé son attachement au **dispositif de l'alimentation**, facteur majeur du moral et de la cohésion.

Il a validé les travaux conduits au fil de l'eau par ses comités, au profit du Conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM) et souligné **sa vigilance sur le maintien du niveau de vie et sa vive préoccupation quant à l'état de l'infrastructure**.

Synthèse, conclusion et réponses du CEMAT

Le CEMAT a déclaré **partager l'avis du Conseil**. Il a souligné l'intérêt du travail des comités et des JZT, lequel permet au Conseil d'être **parfaitement à sa place** et de contribuer à donner une image précise du moral de l'armée de Terre. Il est attentif au niveau local des commissions participatives.

Il a estimé que le « **plan famille** », **encore trop méconnu, doit maintenant trouver un second souffle**, et que les travaux sur la mixité doivent permettre de **mieux concilier vie professionnelle et vie familiale**, en garantissant plus d'équité.

Relevant des inquiétudes quant aux questions de long terme, il a observé que **la reconversion** est un sujet qui monte. Il a ensuite éclairé le Conseil sur une série de sujets de condition militaire pour lesquels il attend des avancées en 2019. Il importe selon lui de conserver une vision concrète de terrain, et de **bien intégrer l'évolution des modes de vie, des attentes et des préoccupations**.

Le caporal-chef de 1^e classe

Romain PATARRA

Secrétaire de session

Original signé

Le général d'armée

Jean-Pierre BOSSER

Chef d'état-major de l'armée de Terre

Original signé